

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 23 octobre 2024

Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Chantal Bourassa (Travail social)
Norma Doiron (Secteur langue et rep.
prof., Arts)
Hesam Esfahani (Sociologie et
criminologie)
Guillaume Fortin (Géographie)
Karine Gauvin (Études françaises)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)
Cynthia Létourneau (secrétaire)
Michel Mallet (Traduction et langues)
Joëlle Martin (Info.-comm.)
Jean-François Thibault (doyen)

Dominique Thomassin (resp. des suivis
aux programmes)
Elisabetta Vera Boni (rep. étud., Sc. soc.)

Absences motivées :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)
Corina Crainic (rep. unité II)
Katia Talbot (Art dramatique)
Roger Lord (Musique)
Ibrahim Ouattara (Philosophie)
Christophe Traisnel (HEP)
Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

Poste à pourvoir :

Rep. étud., Arts

**Invitée : Jeanne Farrah, directrice générale,
Philanthropie et relations avec les alumni
Thème : Relations avec L'alUMni**

Le doyen et le vice-doyen souhaitent la bienvenue à Jeanne Farrah et la présentent aux membres. Les principaux objectifs de sa visite sont d'établir une collaboration entre les unités et L'alUMni ainsi que d'encourager le développement des liens avec les diplômées et les diplômés de la FASS. L'invitée brosse le portrait de la FASS à partir de données, par exemple, 27 % des personnes ayant obtenu un diplôme à l'Université de Moncton proviennent de la FASS (21 octobre 2024), et plusieurs d'entre elles se sont démarquées au fil des années.

Elle décrit également les possibilités de collaboration, passant de l'organisation d'événements (des célébrations, des anniversaires, des conférences, etc.) aux activités de recrutement (ex. : des présentations en classe), sans oublier les publications dans le magazine *Allumez*. Il est possible d'obtenir une liste de contacts par l'entremise de cet organisme.

Les membres en discutent avec la directrice.

Site Web : [Accueil | L'alUMni](#)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 23 octobre 2024

Le doyen remercie Jeanne Farrah avant d'entamer la réunion. Il demande aux membres si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. Il souhaite ajouter les points *10.2. Chaire de recherche du Canada en anthropocène et relations humains-environnement* et *10.3. Charges de cours (Hiver 2025)*.

Thomas Hodd propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Michel Mallet, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2024

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Chantal Bourassa propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Karine Gauvin, puis mise aux voix, la proposition est approuvée par la majorité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2024

5. Le vice-doyen indique que les dossiers ont été acheminés au Comité des programmes.

5.2. Le vice-doyen confirme que le rapport de suivi préliminaire de l'évaluation du B. Sc. soc. (majeure en science politique) de l'École des hautes études publiques est à l'ordre du jour de la réunion du Comité de l'assurance de la qualité (CAQ) le 28 octobre 2024.

5.3. Le vice-doyen confirme également que le rapport de suivi préliminaire de l'évaluation du B.A.V. du Département des arts visuels est aussi à l'ordre du jour de la réunion du Comité de l'assurance de la qualité (CAQ) le 28 octobre 2024.

8. Le décanat a reçu des demandes d'exemptions pour les examens finaux en retard. Elles seront donc traitées exceptionnellement lors de la réunion au point 8.

3. (7.7.) Au sujet du remplacement des postes, le doyen indique que le processus a été retardé, mais que les postes seront affichés d'ici la mi-novembre.

4. Affaires étudiantes

Elisabetta Vera Boni indique que le Conseil étudiant en arts est formé et que tous les postes sont pourvus. C'est Ophélie Chiasson qui occupe le poste de présidence. En raison d'un conflit d'horaire le mercredi après-midi, la personne devant assister aux réunions devra être remplacée.

Les membres s'interrogent sur la distribution des fonds des dernières années alors qu'aucun Conseil des arts n'était formé. C'est la FÉCUM qui est responsable de distribuer ces fonds.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1. École des hautes études publiques

5.1.1. Modification des programmes de 2^e cycle (maitrise, diplôme et certificat) en administration publique et en gestion des services de santé/ Modification du J.D.-M.A.P.

En l'absence de Christophe Traisnel, Anne Lachance et Jenny Robinson se joignent à la réunion afin de présenter les aspects qui étaient à améliorer ou à modifier dans les sept programmes. Certains changements ont pour but de faciliter le passage du certificat vers la maitrise.

Les membres discutent de la banque de cours obligatoires et des modifications mineures avec les deux invitées avant leur départ.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Département de philosophie

5.2.1. Abolition du B.A. (spécialisation en philosophie) et du B.A. (majeure en philosophie)

En l'absence d'Ibrahim Ouattara, le vice-doyen propose qu'on abolisse les deux programmes sous réserve de l'approbation de la nouvelle majeure.

Les membres en discutent.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances (RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat)

Le vice-doyen n'a aucune information à transmettre.

Le doyen mentionne que les nouveaux programmes en environnement et en géographie ont été acceptés au Comité des programmes de premier cycle (CPR). Il ajoute que les rapports d'amélioration continue des programmes de 2^e cycle en administration publique et en gestion des services de santé, de la formation linguistique, du B.A. (majeure en information-communication) et des programmes de B. Mus. ont été approuvés par le Sénat académique en octobre.

Lors d'une réunion du Comité de la planification (CDP), le doyen a été informé de la mise en place d'un projet-pilote pour les étudiantes et les étudiants provenant de l'étranger. Il décrit ce

programme ayant pour but de faciliter l'immigration et l'intégration de francophones de pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) aux études de 1^{er} cycle et des cycles supérieurs dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

Les membres en discutent.

[Programme pilote pour les étudiants dans les communautés francophones en situation minoritaire - Canada.ca](#)

7. Révision des EQE en science politique (SCPO)

En l'absence de Christophe Traisnel, le vice-doyen présente la mise à jour des exigences de qualification en enseignement que l'UARD a effectuée pour certains cours en science politique. Les changements concernent essentiellement le diplôme requis pour pouvoir les offrir.

Un membre fait remarquer que l'on accepte la maîtrise seulement sans la scolarité doctorale. À son avis, ces exigences ne sont pas assez élevées comparativement à d'autres disciplines fondamentales.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à la majorité, avec une voix contre.

8. Demandes d'exemptions | Examens finaux

Le vice-doyen présente quatre demandes de dérogation pour les évaluations lors de la session d'examens :

- ADSA6310 – Éthique et administration de la santé
- FLSA1500 – Français oral
- HIST3710 – Thèmes d'histoire des femmes
- HIST4170 – Séminaire – Europe contemporaine

Il souligne que ces demandes ont été soumises en retard alors qu'il fallait les remettre à la fin septembre. Il invite les directions à rappeler la date limite (1^{er} octobre) aux membres du corps professoral de leur unité.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Demandes d'année sabbatique/ Rapport du comité facultaire des congés [consultation sur place aux Arts (173) et à Taillon (333)]

Le doyen invite Karine Gauvin à sortir de la salle pendant la présentation des demandes étant donné que la sienne en fait partie.

Les membres du comité facultaire des congés pour l'année 2024-2025 sont les professeures et professeurs Véronique Chadillon-Farinacci, Hesam Esfahani, Thomas Hodd, Monique Richard, Michel Mallet ainsi que le doyen de la FASS, Jean-François Thibault, agissant d'office à titre de président. Monique Richard n'a pas été en mesure de participer aux délibérations en comité, mais a procédé à l'étude des dossiers et a approuvé, comme les autres membres, le rapport. Thomas Hodd n'a pas participé à l'évaluation de la demande présentée par la professeure Andrea Cabajsky, puisqu'il avait siégé à l'assemblée départementale lors de l'évaluation de cette demande.

Les demandes reçues sont les suivantes :

TYPE « A »

- **Jennifer Bélanger**, Département des arts visuels, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)
- **Andrea Cabajsky**, Département d'anglais, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)
- **Roromme Chantal**, École des hautes études publiques, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)
- **Pierre-Marcel Desjardins**, École des hautes études publiques, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)
- **Karine Gauvin**, Département d'études françaises, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)
- **Guillaume Lépine**, Département des arts visuels, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)
- **Ibrahim Ouattara**, Département de philosophie, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)

TYPE « B »

- **Hélène Albert**, École de travail social, sabbatique de type B (1^{er} janvier 2026 au 31 août 2026)
- **Madeline Lamboley**, Département de sociologie et de criminologie, sabbatique de type B (1^{er} mai 2025 au 31 décembre 2025)
- **Jean Philippe Sapinski**, École des hautes études publiques, sabbatique de type B (1^{er} janvier 2026 au 31 août 2026)

Vu que deux demandes provenaient de la même unité, le doyen a demandé à l'une des deux personnes concernées si elle accepterait de reporter son congé d'une année afin d'assurer le bon fonctionnement de cette unité. Le choix de cette personne a été fait selon les critères de la convention collective (paragraphe 27.07 et 27.09).

Jean-François Thibault propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

On invite Karine Gauvin à revenir dans la salle.

10. Informations

10.1. Remarque du Comité des congés sur les demandes déposées en vue d'une sabbatique

Lors de la réunion tenue le 17 octobre, les membres du comité ont estimé que toutes les demandes étaient méritoires. Cependant, certaines demandes présentaient un programme de travail très ambitieux et les membres du comité se sont interrogés sur le réalisme de tels programmes. À ce sujet, des objectifs inachevés peuvent entraîner des conséquences lors d'une demande de congé sabbatique ultérieure. Le doyen invite donc les membres à transmettre ce message dans leurs assemblées respectives et à engager une discussion avec leurs collègues sur cet enjeu relevé par le comité. Le doyen mentionne d'ailleurs que les documents liés aux congés sabbatiques seront révisés à la FASS et transmis aux collègues.

10.2. Chaire de recherche du Canada en anthropocène

Le doyen explique que le 2^e concours lancé pour cette chaire de recherche a été infructueux. Trois des membres du comité de sélection (Céline Surette, Francis LeBlanc et Jean-François Thibault) ont sollicité une rencontre avec le recteur pour s'assurer de pouvoir relancer le concours une 3^e fois à l'automne 2025 avec un profil qui serait redéfini pour le rendre plus attrayant.

Le doyen donne des précisions sur les critères de la chaire, les règles imposées par le gouvernement fédéral et les candidatures reçues.

10.3. Charges de cours (Hiver 2025)

Puisque le site Web de l'Université de Moncton n'est pas fonctionnel en raison d'une cyberattaque, il ne sera pas possible d'afficher les offres d'emploi, incluant les charges de cours, comme à l'habitude. Le doyen explique la procédure qu'il faudra adopter dans les circonstances. Avec la collaboration du Service des ressources humaines, la FASS publiera ses offres d'emploi sur des sites de recrutement (ex. : Career Beacon).

Les membres discutent des inconvénients entraînés par cette cyberattaque.

11. Clôture de la séance

La séance se clôture à 15 h 15.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc